

Québec le 25 juin 2009

Directrice générale ou Directeur général
Directrice générale adjointe ou Directeur général adjoint

Objet : Schéma de sécurité civile – **Partie Bottin INTÉGRÉ de ressources**
Partenariat MRC – Municipalités – National – MAI inc.

Bonjour,

Pour le Ministère de la Sécurité publique, la réalisation d'un schéma de sécurité civile, dans les MRC, durant l'année 2009, est un objectif important à atteindre.

L'une de ses composantes est le recensement, la gestion, **le suivi et l'entretien de toutes les coordonnées** des ressources dont disposent tous les intervenants responsables de la sécurité civile.

MAI inc. réalise déjà une bibliothèque virtuelle centrale de connaissances axée sur la sécurité. Elle possède, par conséquent, les ressources professionnelles et technologiques pour monter et entretenir un, voire plusieurs bottins de ressources.

Pour les MRC, la réalisation d'un Bottin de ressources devient plus facile et rapide. Le résultat, au niveau national, se fera progressivement, de façon **INTÉGRÉE** et tous les bottins de ressources cohabiteront à la fois sur le plan municipal, des MRC et provincial.

La solution Web qu'applique MAI, à cet égard, est **UNIQUE**, multifonctionnelle et maximise le partage de connaissances. Elle mettra en relation continue toutes les municipalités d'une MRC et progressivement toutes les MRC entre elles, incluant le niveau national d'autorité en sécurité civile. L'accès autorisé par le (la) responsable local(e), pourra être fait de partout à travers le monde.

En plus, des textes de support seront souvent ajoutés à ce bottin comme des lois, des règlements, des procédures, etc. Bref, il s'agit d'un bottin INTÉGRÉ de ressources donnant même ouverture à plusieurs autres facilités en gestion de connaissances sur la sécurité civile, le tout en liaison avec le Ministère.

OFFRE DE SERVICES

Mai vous propose ses services afin de réaliser et gérer un bottin de ressources pour votre MRC en interrelations avec les autres MRC.

Son coût de réalisation sera alors assumé par MAI

Le seul coût de ce bottin sera celui de sa gestion, son suivi et son entretien, payable mensuellement sur abonnement par les municipalités et garanti par la MRC. La quote-part de chaque municipalité est calculée *per capita* selon sa population pour un forfait minimal de base. Des options seront disponibles s'il arrive qu'une municipalité en fasse la demande.

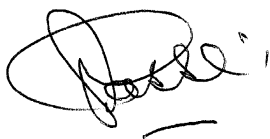
Considérant que toutes les MRC seront visées, MAI inc. propose que son service soit offert en collaboration avec l'ADGMRC¹ à titre de service à ses membres.

Si votre MRC accepte cette offre de service, elle :

- Fournit à MAI une lettre d'intention ferme, pour un abonnement à votre bottin de ressources et pour l'accès à celui des autres MRC avec autorisation (aux fins de consultation et de partage);
- Signe à cet effet un protocole de partenariat avec MAI pour réaliser et gérer son bottin de ressources (suivi, mises à jour, etc.);
- Assure MAI, qu'elle sera alimentée continuellement en données par ses municipalités, tant lors de la réalisation de ce bottin que lors de la période d'utilisation (répondre sur ordinateur à un très bref questionnaire de façon périodique pour les ressources publiques locales seulement).

Nous vous invitons à communiquer avec nous, par courriel, pour toutes questions ou demandes d'informations concernant ce projet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Jean-Roch Massé, président
MAI inc.

1. Association des directeurs généraux des MRC.